



Tarifs podcasting non-radiodiffuseurs 2026 ¹

Audio-podcasts pas mis à la vente

Par podcast et par tranche commencée de 60 minutes		Base	+publ/spons
Type 7	Programmes musicaux (70% de musique et plus) ²	0,1128 €	0,1466 €
Type 8	Programmes mixtes (entre 25% et 69,99% de musique)	0,0594 €	0,0772 €
Type 9	Programmes avec utilisation limitée de musique (moins de 25% de musique)	0,0148 €	0,0193 €

Tarif unitaire dégressif pour audio-podcasts en fonction du nombre total de téléchargements ³

Nombre de téléchargements		Ristourne	Tarif après application ristourne (par tranche)		
			Type 7	Type 8	Type 9
0	10.000	0,00%	0,1128 €	0,0594 €	0,0148 €
10.001	50.000	2,00%	0,1105 €	0,0582 €	0,0145 €
50.001	90.000	6,00%	0,1060 €	0,0558 €	0,0140 €
90.001	130.000	10,00%	0,1015 €	0,0534 €	0,0134 €
130.001	170.000	14,00%	0,0970 €	0,0511 €	0,0128 €
170.001	210.000	18,00%	0,0925 €	0,0487 €	0,0122 €
210.001	250.000	22,00%	0,0880 €	0,0463 €	0,0116 €
250.001	290.000	26,00%	0,0835 €	0,0439 €	0,0110 €
290.001	330.000	30,00%	0,0790 €	0,0416 €	0,0104 €
330.001	370.000	34,00%	0,0744 €	0,0392 €	0,0098 €
370.001	410.000	38,00%	0,0699 €	0,0368 €	0,0092 €
410.001	450.000	42,00%	0,0654 €	0,0344 €	0,0086 €
450.001	490.000	46,00%	0,0609 €	0,0321 €	0,0080 €
490.001		50,00%	0,0564 €	0,0297 €	0,0074 €

Audio-podcasts mis à la vente

La rémunération par audio-podcast offert s'élève à 20% du chiffre d'affaires brut généré par le podcasting (sur base du prix à l'utilisateur final), les tarifs ci-dessus étant des tarifs minimum à appliquer.

Montant minimal de facturation trimestriel

100 € → Conditions:

- ✓ valable par contrat
- ✓ au début podcaster: premier paiement prorata les mois restants du trimestre
- ✓ à payer après fin du 1^{er}, 2^{ème} en 3^{ème} trimestre: ¼ du montant de facturation de l'année passée, avec un minimum de 100 €. La facture finale sera établie fin 4^{ème} trimestre. Le solde restant éventuel ne sera pas remboursé.

¹ Les tarifs sont hors TVA de 6 % et sont valables pour l'année 2026, conformément au mécanisme de révision des prix publié sur le site web de SIMIM/IMAGIA et approuvé par le Service de Contrôle des sociétés de gestion de droit d'auteur et des droits voisins.

² Sauf autorisation préalable et expresse de la SIMIM.

³ Ces nombres comptent par année civile et par type de podcasting.